



LE DAEU

TÉMOIGNAGE D'UN DIPLÔMÉ DU DAEU

Objectif Le DAEU est un diplôme qui permet aux adultes non pourvus du baccalauréat d'entrer à l'Université, de préparer les concours ou examens pour lesquels le baccalauréat est normalement exigé.

Obtenir le DAEU c'est disposer des mêmes droits qu'un bachelier: vous pouvez reprendre des études supérieures, passer des concours administratifs (catégorie B), valider votre culture générale.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans, et :

- être âgé de vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de deux années d'activités, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation et à la Sécurité Sociale.
- ou être âgé de vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

2 options:

- le DAEU A : littéraire - 4 matières
- le DAEU B: scientifique - 4 matières

[Consulter le livret du DAEU](#)

- Passez le DAEU en globalité ou en capitalisant les matières :

La formation peut s'étendre sur une période de **quatre ans**. Selon votre emploi du temps, vos capacités à suivre la formation, vous pouvez choisir de passer le DAEU en un an ou de valider sur 4 années les 4 matières qui le composent. (Il faut obtenir un minimum de 10/20 par matière).

- 300 heures de cours enseignés par des professeurs en cours du soir (18h - 20h).
- Un examen final en fin de parcours, la dernière semaine de Mai (Rattrapage dernière semaine de juin).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

A NOTER

La formation en cours du soir débute fin septembre. Les dossiers de candidature devront être déposés **avant le 30 septembre 2015**.

Pour la **formation à distance** par le biais du CNED, les dossiers de candidature seront étudiés jusqu'au 31 octobre.

L'INSCRIPTION AU DAEU EN COURS DU SOIR SE FAIT EN 4 ÉTAPES

1ÈRE ETAPE / CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats retireront et déposeront un dossier de candidature, soit auprès du Service de Formation Continue (SFC), soit en le téléchargeant sur ce site, avec les documents suivants:

- Un CV détaillé et les justificatifs de périodes de travail.
- Une lettre manuscrite de motivation (parcours suivi, intérêt pour la formation, projet professionnel, etc...)
- Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso)
- Des justificatifs du niveau de formation initiale (bulletins scolaires, convocation à un examen etc...).

Ce dossier sera étudié par le SFC qui le transmettra aux responsables pédagogiques.

2ÈME ETAPE: EVALUATION PEDAGOGIQUE

L'accord du responsable pédagogique sera signifié aux candidats par courrier (à conserver en vue d'une inscription aux examens). Il conditionne l'inscription à l'examen du DAEU.

L'entretien est impératif avec le responsable pédagogique pour tout candidat ayant interrompu ses études avant la classe de seconde afin d'évaluer ses chances de réussite ou envisager une remise à niveau préalable (formation CNED). Un rendez-vous sera fixé à cet effet. Des tests de niveau pourront être effectués lors de cet entretien.

3ÈME ETAPE - INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Le dossier d'inscription administrative vous sera adressé par courrier par le SFC. Les candidats inscrits au CNED devront retourner le dossier accompagné de l'attestation d'inscription au CNED.

Après réception par le SFC de ce dossier dûment rempli, le candidat devra retirer sa carte d'étudiant et vérifier les données indiquées sur celle-ci:

- Au Service de Formation Continue pour le DAEU A.
- A la Faculté des Sciences Exactes rez-de-chaussée du Bâtiment C - Service de la scolarité pour le DAEU B.
- Par voie postale pour les candidats inscrits au CNED.

4ÈME ETAPE - INSCRIPTION AUX EXAMENS (CHOIX DES MATIERES ET DES OPTIONS)

Le document d'inscription aux examens sera adressé par le secrétariat du département de Lettres (DAEU A) et de Sciences (DAEU B) directement aux candidats.

La présence aux cours est obligatoire. Seules les absences justifiées (certificat médical donné dans un délai de 48 heures) sont acceptées.

Les candidats disposant d'un contrat de travail peuvent obtenir une dispense d'assiduité.

Mise à jour le 4 septembre 2017

ET VOUS ?

[TESTEZ VOTRE NIVEAU !](#)

RESSOURCES

- [Dossier de candidature DAEU - Narbonne](#)

- [Dossier de candidature DAEU - Mende](#)
- [Dossier de candidature DAEU - Prades](#)
- [Dossier de candidature DAEU - Perpignan](#)
- [Dossier de candidature DAEU - CNED](#)
- [Dossier d'inscription administrative \(version simple à imprimer et à compléter\)](#)
- [Dossier d'inscription administrative \(version à compléter avec Adobe DFC Reader \(<https://get.adobe.com/fr/reader/>\) avant impression](#)
- [Livret des Etudes du DAEU 2017-2018](#)
- [La Plaquette](#)

CONTACTS

Gestion administrative : Fabienne ESTEVE

[Mail](#) - 04 68 08 67 86.

Chargée de mission : Juliette LAUDUIQUE

[Mail](#) - 04 30 19 81 00.

Service de Formation Continue
Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy - 66860 Perpignan Cedex 9
04 30 19 81 41 - sfc@univ-perp.fr
N° déclaration d'existence : 91.66.PO832.66